

LE BUDGET DU SILENCE

Ne laissons pas la France perdre ses voix

Tribune collective

Il y a des silences qui en disent long.

Derrière les coupes budgétaires, les réorganisations administratives et les arbitrages comptables, **c'est toute une part de la voix de la France que l'on étouffe.**

La voix de celles et ceux qui racontent nos territoires, nos cultures, nos imaginaires.

La voix de celles et ceux qui donnent la parole là où elle ne passe plus.

La voix de celles et ceux qui font encore entendre le réel, le vivant, le commun.

Depuis plusieurs années, les actrices et acteurs de l'intérêt général, les indépendant·es de la culture, des médias, de l'économie sociale et solidaire se battent pour maintenir une **liberté d'expression, de création et de transmission en dehors des logiques de marché.**

C'est un écosystème fragile et essentiel, fait d'associations, de collectifs, de radios, de revues, de compagnies, de lieux, de structures artistiques, culturelles, scientifiques ou sociales.

Partout, ces initiatives tissent du lien, fabriquent du sens, nourrissent le débat public et font vivre la démocratie au quotidien.

Or, c'est précisément cet écosystème qui est aujourd'hui menacé.

Les réductions massives des crédits culturels et associatifs ne sont pas une simple variable d'ajustement : **elles traduisent un changement de cap politique.**

Celui d'un État qui renonce à sa promesse d'une culture par et pour toutes et tous, d'une information libre et indépendante, d'une société ouverte, curieuse et éclairée.

On ne parle pas ici d'un "plaisir culturel" ou d'un "aménagement de niche".

On parle d'un **bien commun démocratique** : le droit d'informer, de comprendre, de débattre, de rencontrer et de créer.

Quand l'expression libre s'éteint, c'est la démocratie qui s'affaiblit.

Les médias associatifs, les structures d'éducation populaire, les maisons d'édition indépendantes, les équipes artistiques, les actrices et acteurs de terrain, les bénévoles, ... toutes et tous sont touché-es par le même mal : **l'asphyxie**.

Les radios locales, en particulier, en sont une illustration exemplaire : elles incarnent ce lien direct entre **la parole citoyenne et la vie démocratique**. Présentes là où d'autres ne vont plus, elles sont parmi les premières flammes qu'éteint le budget du silence.

Les **radios associatives** sont parmi les plus impactées par le **projet de Loi de Finances pour 2026** qui prévoit une coupe de **44,5 % dans l'enveloppe du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique** locale dédiée aux radios associatives (-15,7 millions d'euros !), comme cela avait été tenté lors du budget 2025¹.

Et d'autres attaques envisagées en direction du financement des associations et initiatives citoyennes culturelles sont toutes aussi inquiétantes, à l'instar des importantes baisses prévues sur le financement des **programmes Création (131) et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (361)**, sur le **FONPEPS**, dispositif d'aide indispensable au soutien de l'emploi associatif ou encore sur les crédits alloués au **Centre National de la Musique**. C'est plus de **200 millions d'euros** d'austérité sur la culture !

Plus globalement, le tissu associatif et citoyen qui maille les territoires est terriblement mis à mal par le budget 2026. Les Tiers-Lieux perdent 95% de leur financement, l'ESS voit son budget baisser de 54 %, les services civiques subissent une coupe de 20%, l'insertion dans l'emploi par les contrats aidés perd 118 millions d'euros soit 76 % de ses aides, l'aide publique au développement perd 700 millions d'euros² et la liste est encore longue. Au total, près de 90 000 emplois associatifs sont directement menacés³.

Tous les territoires sont touchés.

Cette politique du silence **"#BudgetDuSilence"** ne frappe pas des professions, mais une société tout entière.

Elle oppose la logique comptable à celle du bien commun.

Elle réduit à des lignes budgétaires ce qui fonde une nation : la possibilité de penser, de débattre, d'imaginer et de faire ensemble.

Nous ne demandons pas des privilèges.

Nous demandons que la parole, la culture et l'esprit critique soient reconnus comme des investissements publics vitaux. Nous demandons que l'État assume pleinement son rôle de garant de la diversité culturelle, des droits fondamentaux, de l'accès à l'information, de la liberté de création et de la vie démocratique.

Face au budget du silence, nous appelons à un sursaut collectif.

Celui de toutes celles et ceux qui croient que la culture, l'information, la création et l'expression citoyenne ne sont pas des dépenses superflues, mais les piliers d'un pays vivant et libre.

¹ Les chiffres du PLF 2026 sont issus des projets annuels de performances (PAP) des programmes 180 "Presse et médias", 131 "Création", 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture", 112 "Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire", 305 "Stratégies économiques", 163 "Jeunesse et vie associative", 102 "Accès et retour à l'emploi".

² <https://www.coordinationsud.org/communique-de-presse/budget-2026-le-gouvernement-frappe-encore-la-solidarite-internationale-a-lagonie/>

³ <https://lemouvementassociatif.org/sante-financiere-des-associations-plus-quune-alerte-une-urgence/>

Ensemble, en lien avec les dynamiques culturelles et associatives qui se mobilisent pour que vive la participation citoyenne.

Nous invitons toutes les structures, associations, artistes, médias, collectifs, universitaires, citoyennes, citoyens et partenaires publics à rejoindre cet appel commun.

Parce que ce combat dépasse nos métiers, nos champs d'action et nos sensibilités.

Parce qu'il concerne notre capacité à faire société.

Tribune du 4 décembre 2025, proposée par l'Association **Les Locales** (CNRA et SNRL), Union des organisations représentatives des radios associatives, avec le soutien de la Férarock et de Radio Campus France dans le cadre de la **Mobilisation et Coopération Art et Culture**.



- **CNRA** – Confédération Nationale des Radios Associatives
- **SNRL** – Syndicat National des Radios Libres
- **FÉRAROCK** – Fédération des Radios Associatives de Musiques Actuelles
- **Radio Campus France** – Fédération nationale de radios associatives étudiantes

Née dans le contexte de la crise COVID et relancée en avril 2025, la **Mobilisation et Coopération Art & Culture (MCAC)**, coordonnée par l'UFISC, s'est imposée comme un espace de mobilisation, de coopération, de veille et de plaidoyer, qui rassemble plus de cinquante près de quatre-vingt fédérations, réseaux et organisations professionnelles du secteur artistique et culturel (→ [lire la déclaration d'intention des organisations participantes](#)).

Face aux politiques d'austérité et aux attaques réactionnaires qui fragilisent aujourd'hui l'ensemble du champ associatif et de l'intérêt général, la MCAC appelle à une réponse collective et alerte sur un véritable plan social à bas bruit, qui menace l'ensemble de l'écosystème culturel et artistique en même temps que les droits culturels et les libertés fondamentales (→ [lire le communiqué du 24 juillet 2025 "pour un grand plan de revitalisation culturelle, sociale et solidaire !"](#)).

► Ressources : www.mobilisationculturelle.org



Co-signataires



Co-signataires :

- L'UFISC — Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles
- ESS France – Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire
- L'UDES — Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire
- Le MES – Mouvement pour l'économie solidaire
- Le CAC – Collectif des associations citoyennes
- a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Actes If — Lieux intermédiaires et indépendants en Île-de-France
- ACTES PRO — Association de compagnies professionnelles de spectacle vivant des Hauts-de-France
- AJC — Réseau de la diffusion du jazz
- ALiiCe — Association des Lieux intermédiaires et indépendants du Centre-Val de Loire
- Les Allumés du Jazz
- ASTRE — Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine
- Chorégraphes Associé.e.s — Syndicat des artistes auteur·rices chorégraphiques
- La CIPAC — Fédération des professionnels de l'art contemporain
- Le CiTi — Centre International pour les Théâtres Itinérants
- La CNFR — Confédération Nationale des Foyers Ruraux
- Le Collectif Culture Bar-Bars — Fédération nationale des cafés et clubs culture
- COMBO 95 — Réseau des musiques actuelles en Val d'Oise
- Coop Culture – Réseau des CAE culture
- Le CRAC - Collectif régional arts et culture Hauts-de-France - constitué des organisations professionnelles et syndicales des arts visuels, du cinéma et de l'audiovisuel, de la culture scientifique technique et industrielle, du livre et de la lecture publique, du patrimoine, du spectacle vivant
- DCA — Association française de développement des centres d'art contemporain
- Devenir.art — Le réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire
- La FAMDT — Fédération des Acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles)
- La FEDELIMA — Fédération des lieux de musiques actuelles
- La FÉMA — Fédération musiques actuelles Bourgogne-Franche-Comté
- La FéRue – Fédération des arts de la rue en Île-de-France
- La FNAR — Fédération Nationale des Arts de la Rue
- La FNEIJMA – Fédération Nationale des Écoles d'influence Jazz et Musiques Actuelles
- La FNGEC — Fédération Nationale des GE Culture
- La FRAAP — Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens
- La FRACAMA — Fédération musiques actuelles Centre-Val de Loire
- France Festivals — Fédération des festivals de musique et du spectacle vivant
- Futurs Composés — Réseau national de la création musicale
- Grabuge – Fédération des musiques actuelles du Grand Est
- Grand Bureau – Réseau des musiques actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes
- Grands Formats – Fédération des grands ensembles et collectifs de jazz et musiques improvisées
- HAUTE FIDÉLITÉ — Pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France
- HEXOPÉE
- KOLET' — Réseau des acteur·rices professionnel·le·s du spectacle vivant de La Réunion
- La Ligue de l'Enseignement
- Les Localos – Collectif pour le développement local, la démocratie locale, la transition et l'impertinence
- MAAD 93 – Réseau des musiques actuelles en Seine-Saint-Denis
- Métiers Culture — Coopération emploi, formation, culture en Centre-Val de Loire
- MJC de France — Réseau national des Maisons des Jeunes et de la Culture
- Mouvement HF+ — Fédération inter-régionale pour l'égalité des genres dans les arts et la culture
- Octopus — Fédération des Musiques Actuelles en Occitanie
- Ombelliscience — Réseau des acteurs de la culture scientifique en Hauts-de-France
- OPALÉ — Organisation pour Projets Alternatifs d'Entreprises
- Le PAM — Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en région PACA-Corse
- Le Pôle – Réseau Musique en Pays de la Loire
- Le PRMA Réunion — Pôle régional des Musiques Actuelles de la Réunion
- Le RIF — Réseau des musiques actuelles en Île-de-France
- Le RIM — Réseau des Indépendants de la Musique de Nouvelle-Aquitaine
- Le RNCAP — Réseau National du Conte et des Arts de la Parole
- SEAF — Scène d'Enfance ASSITEJ France – Réseau Art Enfance Jeunesse
- Seize Mille — Réseau art contemporain Bourgogne-Franche-Comté
- Le SMA — Syndicat des Musiques Actuelles
- SUPERMAB — Espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne
- THEMMAA — Association nationale des théâtres de marionnette et des arts associés
- Zone Franche — Le réseau des Musiques du Monde